

Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, rue d'Anglet, 16 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Âges (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE

Années	10 francs
Mois	3 francs
Semaines	1 franc
Journal	0,50 franc

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

Temps probable. — En France, le temps va continuer généralement beau et bruyant, avec température un peu basse dans le Centre et à Sud.

Il n'y a pas de doute catholique qui n'ait les actives dans les profondeurs du cœur humain.

J. de MAISTRE.

LE CARÊME

Une chose triste à constater, c'est le petit nombre de baptisés restés fidèles aux saintes exigences de l'Eglise durant le Carême.

Et pourtant, la mortification, la pénitence ne sont pas seulement des prescriptions de l'Eglise, ce sont aussi des préceptes évangéliques.

Nous content de nous en donner l'exemple, quand il se retire dans le désert, pour y jeûner quarante jours et quarante nuits, le divin Maître, à maintes reprises, insista sur la nécessité et la vertu du jeûne.

Ses apôtres comprirent si bien ses leçons que souvent ils se préparaient aux graves décisions, par exemple, à l'élection de Paul et de Barnabé, par une pénitence rigoureuse, et c'est pendant qu'ils jeûnaient, remarque le livre des Actes, qu'ils reçurent la réponse de l'Esprit-Saint.

Coupons, nous le sommes tous et tous avons besoin de nous attirer, par la pénitence, le pardon de nos fautes et de prendre la part que le Sauveur nous a laissée, si minime, à l'œuvre de notre rédemption.

Après avoir imposé les cendres sur le front des chrétiens et avoir rappelé à tous par une grave et sévère maxime la vanité des choses de la terre, le célébrant prie en ces termes, dans une deuxième oraison : « Accordez-nous, Seigneur, de commencer dignement, par ce saint jeûne, la carrière de la milice chrétienne ».

La « carrière de la milice chrétienne », est aussi longue que notre existence sur cette terre d'épreuve. Le combat est la condition de l'homme ici-bas. Mais il est des temps où nous devons plus particulièrement nous préoccuper de réparer nos fautes, de guérir nos blessures, de ranimer notre courage, de perfectionner nos armes offensives et défensives... en un mot, de nous mettre en état de mieux soutenir la lutte contre toutes les puissances qui nous assaillent et qui, souvent, trouvent en nous-mêmes de si lâches complicités.

Hélas ! combien ces choses sont peu comprises de nos jours et la mollesse et la sensualité ont envahi toutes les classes.

En hiver, dans la société select, ce ne sont que réceptions, diners, bals et réunions de toutes sortes ; quand arrive le Carême, la fête bat son plein, comment arrêter court l'élan donné ? Comment se mettre, pendant quarante jours, à une vie plus sérieuse ?

Trop souvent, on se contente d'un léger compromis qui concèdera quelque chose aux consciences timorées : on ne sautera plus.

On ne donnera plus de bals, c'est entendu ; mais les autres réunions ? les diners ? — Les diners ? Ah ! si les jambes chéolent, les estomacs sont à un autre régime.

Encore s'il s'agissait d'agapes telles que s'en offraient les premiers chrétiens, auprès des tombeaux des martyrs, et dont la frugalité et la prière étaient les assaisonnements.

Mais consultants les menus, car, si les festins passent, les menus restent — Il s'agit de trois, quatre et même cinq services et de choses délicieuses apparemment, à en juger par les noms baroques dont on les honore.

Ceux qui observent le jeûne — et en cela être dignes de louanges — après avoir fait maigre chère dans la journée, arrivent le soir, l'appétit tout étonné, devant une table pompeusement servie ; le moyen alors de se contraindre, de respecter la sobriété ! En vérité, tout cela n'est plus chrétien, c'est tout au plus du Turc ; car on prétend que les disciples d'Allah dans leur terrible Ramadan, après avoir jeûné tout le jour s'empêchaient le soir venu et le soleil couché.

Où, les diners s'événent en Carême, et c'est d'un fâcheux scandale pour les pauvres gens : les domestiques sont là qui servent, les fournisseurs savent que c'est à telle personnalité réputée bien pensante qu'ils ont livré leurs luxueuses marchandises, et tout cela se colporte, surprend l'abord, n'étonne plus ensuite, parce que les vieux usages sont si entamés qu'il n'en reste plus que le souvenir.

Où, mais : « Malheur à toi, torrent fatal des coutumes humaines — s'écriait Saint-Augustin — ne suspendras-tu jamais ton cours ? Entraînes-tu jusqu'à la fin les enfants d'Adam dans l'abîme immense et terrible ? »

— Nos ancêtres, d'humeur querelleuse, avaient accepté certain temps où ils renégociaient l'épée, déposaient la cuirasse et le heaume et s'astreignaient à la dure abstinence d'une Trêve de Dieu, où il fallait demeurer en paix.

Dans notre société obsédée jusqu'à la

MORT

M. le chanoine HÉCART

Archiprêtre de la Métropole de Cambrai

Il en est des paroisses comme des familles et des individus ; elles ont leurs épreuves et quelquefois des deuils bien pénibles à porter. Ainsi en est-il aujourd'hui pour la paroisse N.-D. de Grâce, à Cambrai.

M. le chanoine Hécart, dont nous annonçons hier la maladie très grave, a succombé vendredi, vers 10 heures et demie du soir, entouré de ses vicaires, de son neveu, M. l'abbé Hécart, écuyer au Petit-Saint-Martin, et de plusieurs membres de sa famille, dont le docteur Bruyelle et de plusieurs paroissiens dévoués.

Sa mort fut douce comme sa vie, M. le chanoine Hécart s'est, au vrai sens du mot, « endormi dans le Seigneur ».

Samedi, à 7 heures du matin, M. l'abbé Hécart, après avoir été conduit à la Métropole, pour y célébrer la messe pour le repos de l'âme du vénéré défunt, demanda aux fidèles de s'unir à son intention ; de prier pour ce dévoué pasteur qui, la veille encore, quelques heures avant de mourir, parcourait pour la dernière fois les étapes de la même arrivée en même temps à la dernière étape de sa vie.

Les paroles émus de Sa Grandeur firent couler bien des larmes dans l'assistance.

Les funérailles de M. l'archiprêtre auront lieu mardi, à 9 heures.

M. Hécart naquit à Valenciennes en 1850. Elève très apprécié du Petit Séminaire de Cambrai, il entra dans la même maison comme professeur d'histoire. Il succéda dans cette chaire à M. Piet, qui mourut curé de Filles-lez-Morlaines.

Très pieux et très amical, M. Hécart excellait à relever les cérémonies religieuses. Les fêtes du Couronnement de N.-D. de Grâce qui se déroulent à Cambrai, en 1894, trouvèrent en lui un organisateur incomparable. Il fut nommé chanoine à la suite de ces inoubliables journées.

Devenu doyen d'Avesnes-sur-Helpe en 1897, M. le chanoine Hécart prit sa grande part, la même année, au splendide couronnement de la Madone Valenciennaise, N.-D. du Saint-Cordon. Il contentait ainsi son double amour pour Marie et pour la cité natale. On sait d'ailleurs que le « tour du Saint-Cordon » n'avait pas de pèlerin plus fidèle et plus ardent que lui. Avesnes aussi bénéficia du zèle débordant de son pasteur. Et l'on se rappelle à quelle superbe manifestation de foi donna lieu dans cette ville, en 1898, le quatrième centenaire de N.-D. des Mouches, dont l'actif doyen avait composé le programme avec tout son cœur.

La Sainte Vierge aura, là-haut, accueilli d'un maternel sourire, le fils qui, sur terre, avait si bien su la faire aimer.

En 1903, M. Hécart succéda à M. Lecocq, comme archiprêtre de la Basilique métropolitaine. Il fut, pour Mgr Sonnois, un auxiliaire précieux, dans les travaux d'ornementation qui virent embellir, à cette époque, la cathédrale de Cambrai.

Très aimé de Mgr Delamare, M. Hécart l'aide de toutes ses forces à promouvoir le culte de Jeanne d'Arc et fut nommé chanoine d'honneur de Domrémy.

Au soir de la « Journée-souvenir » que la Ligue Patriotique des Français consacra le 12 octobre 1913 à Mgr Delamare, M. le chanoine Hécart recut la délégation au tombeau du regretté Archevêque. Et la dernière cérémonie solennelle à laquelle il participa fut le 14 février dernier la présentation de la Ligue à Mgr Choblet.

ECHOS

NOUVELLES MILITAIRES

Service de santé. — L'officier d'administration de 3^e classe Grau, adjoint au commandant de la 1^{re} brigade d'infanterie, est affecté à l'hôpital de Bourbonnais-Bains pendant la saison thermale de 1914.

Génie. — Réserve. — M. Verots, élève sortant de l'Ecole nationale des Ponts-et-Chaussées, est nommé sous-lieutenant de réserve et affecté au 3^e génie.

Gendarmerie. — Le maréchal-des-logis Pagniez, commandant la brigade d'Haubourdin, passe à Laventie ; Le maréchal-des-logis Gadan, de Laventie, qui n'avait pas rejoint, passe à Haubourdin.

Le gendarme Dété, de Calais, passe à Audruick ; Le gendarme Boudy, d'Audruick, passe à Saumer ; Le gendarme Cuvilliez, de Calais.

L'exception des périodes d'instruction pour les sapeurs-pompiers

Le « Journal officiel » publie le texte de loi relatif, qui modifie le paragraphe 3 de l'article 41 de la loi du 21 mars 1906, concernant l'exception des périodes d'instruction pour les sapeurs-pompiers ; Article unique. — Le paragraphe 3 de l'article 41 de la loi du 21 mars 1906 est ainsi modifié :

« Sont dispensés de ces exercices et manœuvres les hommes appartenant à l'armée territoriale et à la réserve de l'armée territoriale, depuis un mois au moins, sur les contrôles des corps de sapeurs-pompiers ; l'engagement de cinq ans dans ces corps. En cas d'expiration de cet engagement, les sapeurs-pompiers seront rappelés pour les périodes d'instruction dont ils auront été dispensés ».

PRÉFET ET SOUS-PRÉFET

M. Bonhomme, sous-préfet de Dunkerque, est nommé préfet des Hautes-Alpes.

M. de Lavenay, sous-préfet de Saint-Quentin, passe à Dunkerque.

JUSTICE DE PAIX

M. Delagrangé est nommé suppléant au juge de paix à Solesmes.

RECOMPENSES POUR FAITS DE SAUVETAGE

Par décision du 23 février 1914, le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande a accordé les récompenses suivantes pour faits de sauvetage aux personnes désignées ci-après :

Sous-arondissement de Dunkerque. — Alexandre Le Garrec, matelot, inscrit à Brest, médaillé en bronze, s'est jeté à l'eau tout habillé, dans les circonstances ci-dessous, au risque de sa vie pour sauver un enfant tombé accidentellement dans le bassin de la gare de Dunkerque, le 23 octobre 1913.

Alphonse Bauer, patron lanterneur, inscrit à Dunkerque, médaillé en bronze et une gratification de 30 fr., a fait preuve de courage et de dévouement en se jetant à l'eau pour sauver un jeune homme qui se noyait dans le bassin de la Marine, le 20 octobre 1913.

Yves Le Goff, matelot, inscrit à Lorient, a sauvé un jeune enfant qui s'était jeté à l'eau tout habillé pour secourir un homme âgé, pêcheur de crevettes qui se noyait à 60 mètres du rivage sur la plage de Dunkerque, le 8 novembre 1913.

Julius Decker, préparateur des douanes à Fort-Philippe ; Louis Froulaume, préparateur des

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A ROUBAIX, de M^{me} Dupret-Verhée, décédée le 28 février, dans sa 40^e année, munie des Sacraments.

Les funérailles auront lieu mercredi 4 mars, à 9 heures et demie du matin, en l'église Saint-Antoine de Padoue.

Réunion à la maison mortuaire, 64, rue de Lorraine, à 9 heures un quart.

La défunte était la belle-sœur de notre dévoué collaborateur M. Henri Carbonnier-Dupret.

A PONT-A-MARCO, de M. Alexandre Coire, teneur, fils de M. Victor Cabre-Douchement, teneur à Pont-A-Marco, décédé le 28 février, après une courte maladie, à l'âge de 28 ans.

Les funérailles auront lieu à Pont-A-Marco, le lundi 2 mars, à 10 heures.

A TOURCOING, de M. Emile Tiberghien-Desormet, industriel, pieusement décédé à l'âge de 58 ans, après une cruelle maladie supportée avec une admirable résignation chrétienne.

M. Emile Tiberghien était l'un des associés de l'importante firme Tiberghien frères. D'un caractère affable, d'une grande et simple générosité pour toutes les œuvres, il était entouré d'une universelle sympathie. Ajoutons qu'ami de la bonne musique, il était président de la Société des Concerts symphoniques.

A BOLLEZEELE, de M. Honoré Daitoor, père de M. Etienne Daitoor, vicair de N.-D. de Lourdes à Hazebrouck.

Le défunt, un grand orove, titulaire de la médaille des pompiers et de 1870-71, était unanimement estimé.

Les funérailles solennelles de M. Bricout, curé de BOUSSOIS, ont eu lieu mardi, au milieu d'une affluente extraordinaire de paroissiens, de confrères et d'amis. Tous les prêtres du diocèse de Maubeuge étaient présents à la cérémonie funèbre.

M. Wattiez, doyen, a fait la levée du corps et célébré la messe, assisté de M. Millet, curé de Dousies, et de M. Guyot, curé de Rousies, M. Carlier, vicair de Jeumont, portait les bandes.

M. Lenain, vice-doyen, M. Claise, curé d'Houdain, M. Walrand, ancien maire de Boussois, et un membre du conseil municipal tenaient les coins du poêle.

Derrière le corbillard marchaient les curés du diocèse, M. Maufroy, curé d'Anor, M. Darel, professeur, M. Lebrun, supérieur du collège de Bavay, M. Willot, curé d'Aibes et Quévelon, M. Wattiez, professeur à l'Institut technique de Roubaix, et plusieurs membres de la paroisse, de Recquignies, dirigeait le cortège, et M. Alvin, curé d'Assevent, le chant liturgique. Le deuil était conduit par les deux neveux du défunt, et les autres membres de la famille.

Dans le cortège avaient pris place trois groupes importants d'hommes et de jeunes gens, deux mutualités, avec leurs bandières, et une société de pêche, « La Brochette », avec son étendard. Plusieurs groupes d'enfants et de jeunes filles, vêtues de noir avec voiles blanches, portaient les bandières et représentaient les différents groupes de la paroisse.

L'église fut trop petite pour contenir la foule accourue de toutes parts aux funérailles du vénéré défunt, qui fut pendant 26 ans, curé de Boussois, et pendant près de 20 ans fit, en même temps le service religieux d'Assevent, érigé en paroisse depuis 6 ans.

Ce sont ces bons et dévoués services d'un quart de siècle, que M. Wattiez, doyen de Maubeuge, s'est plu à rappeler, en recommandant leur pasteur au pieux souvenir et à la religieuse reconnaissance des paroissiens et de toute l'assistance. Il le fit en termes si attendris, que bien des larmes coulaient pendant son allocution.

M. Bricout repose au cimetière paroissial, à côté de sa bonne mère, décédée à l'âge de 84 ans, et un an, presque jour pour jour, avant son regretté fils. Son obit annuel devait avoir lieu le lundi, veille des funérailles, mais nous venons de donner le compte rendu de ces dernières.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jesus, Maria, Joseph (7 ans et 7 quart).

L'ÉCOLE DES MINES

L'« Officiel » de samedi publie le texte d'un décret en date du 25 février dernier, relatif à l'organisation de l'Ecole nationale des mines, et abrogeant le décret du 12 mars 1902, modifié par les décrets des 7 décembre 1904, 11 novembre 1907, 27 août 1908, 3 septembre 1911 et 17 août 1912, ainsi que toutes les dispositions contraires au présent décret.

Après avoir défini le but et l'institution de l'Ecole, le décret détermine les prérogatives des conseils : il traite ensuite de l'administration, de l'enseignement et du personnel, et, enfin, des conditions de réception des élèves.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira mercredi 4 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi.

CONSEILS DE LA LIQUE SOCIALE D'ACHETEURS POUR LE MOIS DE MARS.

Dès la fin de février, chez les tailleurs et les couturiers, chez les modistes et dans les magasins, les nouveautés sont arrivées. La période de presse va commencer. Devançons-la pour faire nos commandes de printemps. N'attendons ni le soleil, ni la vente de Pâques.

Dans les magasins, pas de déballages inutiles, ne devant satisfaire que notre curiosité.

Réservez notre clientèle au commerce local. Il concourt à la prospérité du pays ou nous vivons. En avançant les marchands qui nous servent directement, nous leur facilitons des améliorations pour leur personnel.

ÉCOLE CATHOLIQUE DE MECANIQUE AGRICOLE DE L'INSTITUTION N.-D. DES ANGES A SAINT-AMAND

Comme l'an dernier, l'Ecole a pris part au Concours organisé à Paris par l'Association française de motoculture, sous les auspices du ministère de l'Agriculture.

Le Concours comprenait trois séries d'épreuves. Voici les succès de l'Ecole dans chacune des séries :

Diplômes de conducteur de machines agricoles : 1^{er}, Raviart, de Rouit ; 2^e, Sonnet, de Cléry (Somme) ; 4^e, Cordier, de Lelles.

Diplômes de « mécanicien de ferme » : 6^e, Dhapier, de Genec.

Diplômes de « mécanicien conducteur » : 6^e, Braquaval, de Willem ; 8^e, Dugardin, de Samien ; 19^e, Mariage, de Quarouble.

Rappels, dit l'organe officiel du Concours, que pour obtenir un diplôme, il fallait avoir obtenu les 7/8 des points ; conditions dures qui expliquent le petit nombre de candidats admis, mais qui n'en donne ainsi que plus de valeur au diplôme.

LES FUNÉRAIRES DU GÉNÉRAL GIRARDOT

La dépouille mortelle du général arrivera lundi soir à Dunkerque.

Le capitaine Destombe, officier d'ordonnance du défunt et trois autres officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, opérant au Maroc, l'accompagneront.

Mme Girardot a reçu de nombreux télégrammes de condoléances parmi lesquels il faut citer ceux de M. Poincaré, S. M. Alphonse XIII, le général Marina, commandant supérieur des troupes espagnoles au Maroc, le Ministre de la Guerre et de nombreuses personnalités du monde militaire et civil.

M. Alfred Dumont, député de la 1^{re} circonscription, assistera aux funérailles et y prononcera un discours ; d'autres discours seront prononcés par MM. Tarquien, au nom de la ville ; Cavrois, au nom des amis de collège et un officier supérieur, au nom de l'armée.

LE COLLÈGE N.-D. DES DUNES ET LE GÉNÉRAL GIRARDOT

Avec une fertilité légitime le vieil établissement d'enseignement secondaire libre comptera désormais parmi les noms glorieux sortis de son sein celui du général Girardot, enfant de Dunkerque, qui y fit toutes ses études et y fut un brillant élève.

Le distingué supérieur actuel, M. le chanoine Decherf, dont le frère, le commandant Decherf, officier de la Légion d'honneur, a servi sous les ordres du général des sapeurs-pompiers, a été désigné pour assister aux funérailles et prendra rang dans le cortège ainsi qu'une délégation de l'Association des Anciens Elèves dont le général Girardot faisait partie ; afin de donner toute latitude aux maîtres et collègues de rendre un dernier hommage à leur illustre « ancien » le pangé du mercredi sera reporté au mardi.

De plus, un service solennel, demandé par l'Association des Anciens Elèves, sera célébré pour le repos de l'âme du général Girardot dans la chapelle de l'établissement le mercredi 4 mars.

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

LES ALLEMANDS A ROUBAIX

Chaque année voit s'accroître d'une quarantaine d'unités le nombre des Allemands qui viennent se fixer à Roubaix. En 1900, d'après une statistique officielle, ils n'étaient point quatre cents ; en 1905, on comptait déjà 531 étrangers de nationalité allemande.

Au 31 décembre 1912, ils étaient 825 dont 23 étaient venus habiter notre ville dans le courant de l'année et 70 l'année précédente.

Dans ces chiffres sont compris sans nul doute les Alsaciens-Lorrains, mais ces derniers ne doivent pas constituer la majorité de la colonie allemande.

Les sujets du Kaiser fixés à Roubaix s'infiltrent un peu partout comme ingénieurs, contremaîtres. Un beau jour ils s'éclipsent et vont porter Outre-Rhin nos procédés de fabrication. Le négociant retient également leur activité, d'aucuns même, nous a-t-on assuré, font partie de groupements commerciaux.

A peine sont-ils un millier, dirait-on, payés dans une population étrangère

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

complant 70.000 individus ? Soit, mais n'empêche que l'infiltration lente que nous entendons signaler existe.

Parmi ces Allemands plusieurs sont officiers de réserve, et ne s'en cachent pas. Ils accomplissent pontuellement leurs périodes, d'instruction, et vont même jusqu'à passer l'outrecuidance à se munir de leur uniforme. On nous a rapporté une aventure survenue l'an dernier. Un allemand, officier de la Janturum, revenait d'avoir accompli une période : A la gare de Tourcoing, un douanier l'invita à faire visiter ses bagages. La surprise du gabelou fut grande en découvrant une tenue d'officier allemand. Très embarrassé, le propriétaire dut avouer qu'il était, ce à quoi il ne tenait guère.

UN CHAUFFEUR D'AUTO BLESSÉ MORTELLEMENT
par l'explosion d'un réservoir
A TOURCOING

Samedi matin, vers 9 heures et demie, Jules Lacroix, 27 ans, rue de Boulogne, mécanicien à l'Agence commerciale automobile du Nord, boulevard Gambetta, réparait un réservoir d'essence à l'intérieur du garage. Soudain le réservoir fit explosion. L'ouvrier reçut un état au front et fut projeté sur les tables camarades. Le transportèrent à la conciergerie où il reçut les soins des docteurs Beulieu et Vienne. M. Jules Lacroix, en tombant s'était fait une fracture à la base du crâne. Il a été transporté à la clinique du docteur Decarpentrie, boulevard Gambetta. Son état est très grave.

ACCIDENT DE TRAMWAY
AU NOUVEAU BOULEVARD
A LA MADELEINE

Un voyageur de commerce, M. B..., demeurant au chemin du Ramarin, montait samedi matin, vers 7 heures et demie, sur un tramway Mongy, au moment même où le wattman venait de remettre en route.

M. B..., qui avait une valise dans la main droite, avait saisi la poignée de la main gauche.

Son pied tomba à faux et il fut traîné sur une quinquantaine de mètres de long, nous l'avons dit, heureusement, la poignée — car il aurait pu être écrasé, — mais butant à chaque instant contre les bordures de pierre échelonnées sur la voie.

Quand le tramway s'arrêta, aux cris poussés par les témoins, le malheureux voyageur souffrait horriblement des blessures qu'il s'était faites et avait les vêtements déchirés.

Il a été reconduit à son domicile, après avoir reçu les soins nécessaires à l'estaminet Hugu.

CHEZ LES MINEURS

Ordre du jour du Congrès du Syndicat des Mineurs du Nord, qui se tiendra aujourd'hui, dimanche, à Sin-le-Noble, et sera suivi, nous l'avons dit précédemment, d'une manifestation et de conférences.

1. Bureau provisoire. — 2. Vérification des mandats. — 3. Rapports moral et financier. — 4. Ratification des administrateurs et contrôleurs par bassin. — 5. Nomination du bureau. — 6. Retraites. — 7. Minimum de salaire et journée de 8 heures. — 8. Sou du soldat. — 9. Proposition de modification aux statuts, section de Sessevalle. — 10. Questions diverses.

L'escadrille de Maubeuge FINIT HEUREUSEMENT SON RAID

Les avions de l'escadrille de Maubeuge sont rentrés, vendredi après-midi, au centre d'aviation du Pont-Allard.

Le capitaine Yence, sur monoplane Blériot, a atterri à 3 heures et demie.

Quelques minutes après sont arrivés le lieutenant Rochette et l'adjudant Didier.

Le lieutenant Vilain, sur biplan, les accompagnait.

Le dirigeable « Eugène-Montgolfier » était allé à leur rencontre.

En plein PARIS et en plein jour UN MILLION EST VOLÉ dans un auto des Postes

Samedi matin, le facteur Charles Rogier, 47 ans, demeurant rue Rodier, 49, avait commencé sa tournée de distribution de chargements dans le 6^e arrondissement et le quartier de la Bourse, à l'aide de l'auto postale pilotée par le chauffeur Pollet. Il avait visité les différentes banques des rues du Quatre-Septembre, Richelieu, Boudreau, Halévy, lorsqu'en arrivant au 11 de la rue Chauchat, Régulière s'aperçut qu'on avait pénétré dans son fourgon et qu'un sac de petites dimensions, à l'adresse des agents de change de la Bourse, avait disparu.

Il n'avait à aucun moment remarqué avoir été suivi dans sa tournée, mais le wattman qui doit surveiller la voiture lorsque le facteur entre dans les banques pour y remettre les chargements s'était, contrairement au règlement, déplacé en portant un sac jusqu'à la fenêtre d'une banque de la rue Chauchat. Les malfaiteurs en profitèrent pour voler le sac des agents de change de la Bourse qui portait le n° 6.

D'après le bordereau, ce sac contenait un important chargement comprenant 19 valeurs déclarées, 3 lettres recommandées et 81 objets à déclarations réduites, le tout représentant un total de plus d'un million.

LA GREVE DU PEIGNAGE HOLDEN

La grève des 30 embaillleurs de l'usine Holden, déclarée jeudi matin, menaçait nous l'avons dit, de provoquer la fermeture du peignage.

Faute d'embaillleurs, la laine s'amoncèle dans les caves.

La direction a fait afficher, samedi matin, que, devant cette situation, elle se voyait obligée de licencier le personnel dès samedi soir à 6 heures et jusqu'à nouvel ordre.

Quelques ouvriers seront seuls occupés pendant la fermeture momentanée.

Combien durera ce lock-out ? Personne ne peut le dire.

Une entrevue entre une délégation de grévistes et la direction a eu lieu dans la matinée, l'accord n'a pu se faire.

UNE ESCROQUERIE DE 2 600 FRANCS

Samedi matin, à onze heures, un individu à la mise correcte se présenta aux bureaux de la Compagnie du Gaz de Wazemmes, boulevard Montebello et demandait à toucher le montant d'un reçu de 2.660 fr. 50 dû à la Compagnie Auer, qui lui avait fourni divers marchandises, bois, mouchons, etc.

L'agent-caissier, qui remplace le titulaire, actuellement au régiment où il effectue une période d'instruction, constata ses livres, y voyant l'inscription de la somme, et paya.

Dans l'après-midi, vers trois heures, un autre escouadeur se présenta de la part de la même maison et l'on apprit alors que le premier n'était qu'un escroc doublé d'un faussaire.

Assistés prévénus, M. Paul Couvreur, directeur, fit une enquête sommaire et alla déposer une plainte contre les mains de M. Polet, commissaire de police.

Le voleur ne tardera sans doute pas à être arrêté, car le champ des recherches est assez limité. Le montant du faux reçu était exactement le même que celui du vrai, on a de bonnes raisons de croire que celui qui l'a fabriqué devait avoir ses entrées dans l'une ou l'autre maison de commerce.

C'est que le premier qui se présenta se fit qu'un individu téléphonique vendredi matin à la Compagnie du Gaz pour savoir à quelle heure M. Couvreur serait visible. On devint, assurément, très surpris, vendredi, d'un escouadeur blessé. M. Couvreur fit répondre qu'il quitterait ses bureaux samedi matin, à 10 h. 1/2, appelé qu'il était en ville par un rendez-vous.

L'escroc — car c'était lui — profita de ce renseignement et se présenta à la Compagnie du Gaz une demi-heure après le départ de M. Couvreur. Deux heures avant les heures normaux pour se pas se rencontrer avec ce dernier.

LES BANDITS ANARCHISTES DE LILLE

Felizati a été de nouveau arrêté, samedi matin, dans le cabinet du juge d'instruction, mais il n'a pu, souffrant de la gorge, répondre aux questions du magistrat.

L'interrogatoire a été remis à une date ultérieure.

VA-T-ON DE NOUVEAU FAIRE ANNULER LA PROCÉDURE ?

Le bruit court depuis quelques jours au Palais de Justice, qu'un nouveau régime de procédure va être demandé. Pour des motifs que nous n'avons pas à examiner pour l'instant, on désirerait prolonger l'instruction.

Il faudrait d'abord trouver dans le dossier des cas de nullité. En supposant qu'on en trouve, fera-t-on annuler complètement la procédure, ce qui serait profondément regrettable, ou demandera-t-on simplement un supplément d'enquête ? On ne sait encore.

Pour prolonger l'instruction, Théron se décidera-t-il à donner le nom du quatrième complice du crime de Lemaire et avouera-t-il des méfaits commis antérieurement au 31 octobre 1913 ? Il ne faut guère y compter, car son obstination à nier qu'il a pris part au crime d'Amiens ne prouve-t-elle pas qu'il gardera jusqu'à la fin un silence calculé pour dérouter les recherches de la justice et troubler l'esprit des jurés ?

Quoi qu'il en soit, que l'instruction se prolonge ou non, nous verrons peut-être la petite Marthe Thiraut se marier en prison avec Théron. Marthe Thiraut, désirant régulariser aux yeux de la loi sa situation a écrit au Président de la République pour obtenir une dispense lui permettant d'épouser Théron. Théron, dit-elle, ayant une petite fortune à recueillir de ses parents, il importe que la situation soit régularisée.

QUATRE CANTONNIERS TAMPONNÉS PAR UN TRAIN A SAINT-RÉMY-DU-NORD

Deux tués ; Deux blessés, dont l'un très grièvement

Un terrible accident s'est produit samedi, vers 7 h. 30 du matin, sur la voie du chemin de fer, au kilomètre 221,300, à proximité du point d'arrêt de Saint-Rémy-du-Nord.

Une équipe de cantonniers se trouvait au travail sous la direction du chef cantonnier Demode.

Les travailleurs venaient de se garer pour le passage du train 4510 et se trouvaient sur la voie descendante, quand survint le train de marchandises 4384 en provenance de Lens.

Le bruitard intense qui résonnait empêcha les ouvriers d'apercevoir ou d'entendre l'arrivée du train qui les toucha au passage.

Sur la voie, gisaient, dans un état lamentable, quatre ouvriers. Deux furent sérieusement déshabillés, avaient été tués sur le coup : Camille Braconnier, 19 ans, célibataire, habitant Bohain (Aisne), et Paul Lamarcq, 26 ans, marié et père de deux enfants. Un troisième, L. Cauchy, 24 ans, célibataire, couvert de plaies, un bras complètement arraché, respirait encore faiblement, on le dirigea avec d'innombrables précautions, sur la gare d'Hautmont. Son état est très alarmant.

Quant au quatrième, A. Dany, habitant Fontaine-au-Bois, atteint à la hanche, il sera quitte pour une forte commotion et quelque temps de repos.

Le parqué d'Avesnes est descendu sur les lieux et se livre aux constatations d'usage, aide du « archevêque des logis de gendarmerie Cognioncelle.

Ce terrible accident a jeté la consternation parmi le personnel de la gare d'Hautmont.

M. Lemaire, chef de section à Maubeuge, arrivé des premiers, a salué pieusement la dépouille des victimes.